

— ne serait pas moins l'effort que celui de Paris en 1870. Les hommes de guerre estiment toutefois que la redoutable forteresse belge n'empêcherait pas plus l'armée française de marcher sur Berlin que Metz n'empêcha, il y a onze ans, l'armée allemande de voler sur Paris. Le rôle de notre armée de seconde ligne — pour le dire en passant — serait justement de pourvoir à des investissements de ce genre. Aussi l'auteur de la brochure attribuée au prince Frédéric-Charles ne réussit-il pas à convaincre ses lecteurs ni à se convaincre lui-même de « l'insurmontabilité » de l'obstacle que nous créerait Anvers. Cette forteresse nouvelle, nous ne rencontrerions plus devant nous que les forces hollandaises qui, — pour les raisons que j'ai développées plus haut, — nous seraient favorables et ne songeraient pas le moins du monde à entraver notre marche en avant. Le problème ainsi posé, quel peut être quel doit être l'objectif de l'Allemagne? « Son objectif essentiel, dit l'écrivain allemand, doit être d'empêcher par l'énergie et la rapidité des mouvements, l'armée française de transporter le théâtre de la lutte sur le territoire belge. Nous devons à tout prix contraindre les Français à nous attendre sur leur propre territoire. » Et il ajoute : « C'est pour nous la condition du succès! »

Mais sous quelle forme se traduirait cet effort? A quelle manœuvre spéciale aurait-ils recours pour nous adversaire? Eh bien! de l'avis de tous nos tacticiens, c'est de la ligne de Metz-Thionville que M. de Moltke dirigerait l'attaque; c'est entre ces deux forteresses que l'Allemagne fera marcher le gros de ses troupes et tâchera de nous infliger la première défaite. De Metz-Thionville, les Allemands peuvent, en effet, agir avec vigueur. Ils occupent et commandent la ligne la plus courte et en même temps la plus favorable pour gêner les opérations de l'armée française. Trahissons-nous là quelque grand secret stratégique? Assurément, ce plan est si bien dicté par la nature des choses, qu'en deca comme au-delà des Vosges, les cercles militaires en parlent comme d'une éventualité inévitable. Impossible d'agir autrement. Si l'intérêt de la France est de choisir sa ligne d'opération au nord, celui de l'Allemagne est de la choisir sur la frontière du Luxembourg. Le résultat que chacun des belligérants doit atteindre est donc de porter la lutte sur le terrain qu'il a lui-même fixé. Tout est là: voilà l'X qui s'agit de dégaucher. Eh bien! il n'est pas besoin d'être grand clerc dans la science de la guerre pour comprendre que l'hégémonie appartiendra de droit à la puissance qui saura mobiliser le plus vite ses troupes!

L'armée qui aura frappé le premier coup sera l'armée victorieuse. Ainsi s'expliquent les succès obtenus en 1870 par l'Allemagne: la rapidité de ses mouvements: lui donna une telle avance que tous nos corps d'armée étaient écrasés avant que notre armée de seconde ligne — les mobiles fussent même complètement armés. Ce qui vient de passer pour la concentration des troupes destinées à opérer contre les Kroumirs, ne nous donne guère lieu de croire que la leçon de 1870 nous a profité. Entre le combat du 30 mars et la prise de l'île de Tabarka, ne s'est-il point passé un mois? Un mois! quand le maréchal de Moltke ne demande que sept jours pour mobiliser l'armée prussienne! Il serait toutefois injuste d'assimiler l'expédition de Tunis à la prochaine campagne franco-allemande, et il semble certain que les plans de mobilisation préparés par le général Fay en vue de cette campagne ne comportent pas un délai de plus de 8 jours. Mais, à l'heure qu'il est, étant donné la dislocation de nos corps d'armée, cette rapide concentration serait-elle encore possible?

Ceci m'amène à placer sous vos yeux les réflexions très topiques qui servent de conclusion à ma brochure allemande. « C'est une grande erreur de croire, dit le prince Frédéric-Charles, que l'œuvre stratégique commence seulement à l'heure de la déclaration de la guerre. La politique et la stratégie sont deux choses inséparables, et cette dernière n'est nullement obligée d'attendre que l'autre ait dit son dernier mot. Elles doivent, au contraire, marcher d'accord, et elles sont tellement liées ensemble, qu'un grand homme de guerre, vraiment digne de ce nom, doit savoir les concilier dans sa tête. La stratégie est, à vrai dire, le contrôle de la politique. C'est elle qui doit lui fixer les limites et lui dire jusqu'où elle peut aller. Agréablement, ce serait une grave imprudence. Un Etat ne peut se dire prêt à la guerre s'il n'a pas fait marcher d'accord les considérations stratégiques et les considérations politiques, c'est-à-dire s'il n'a pas pris en temps de paix toutes ses mesures, préparé tous ses plans et fait tous ses calculs, de façon à n'avoir plus qu'un ordre à donner pour mettre la machine en mouvement. »

Eh bien! nos adversaires ont tenu compte de ces sages recommandations. Leurs plans politiques, ont-ils bien marché d'accord avec leurs

combinaisons stratégiques qu'actuellement l'Allemagne n'a rien à craindre de la Russie, et la France tout à redouter de l'Italie. Supposons que la guerre soit déclarée demain, les Allemands ne seraient pas forcés de détacher un corps d'armée de leur frontière orientale, et nous, sur nos 19 corps, nous en aurions deux au pied des Alpes et l'équivalent de deux autres entre Alger et Tunis. Que nous resterait-il pour dessiner notre mouvement offensif sur le Nord et notre mouvement défensif vers l'Est? Comment pourrions-nous mener de front ces deux opérations? Je vous le demande. Les 15 corps d'armée disponibles pourraient-ils du moins combler ce déficit par une concentration foudroyante? Hélas! vous savez aussi bien que moi à quelles tristes extrémités nous a réduits l'incapacité du général Farre. Le 28 août 1870, lorsque je me rendis aux bureaux de l'intendance à l'effet d'obtenir les papiers dont j'avais besoin pour rejoindre mon bataillon de mobiles, je fus obligé d'attendre, pendant près de vingt minutes, que les engagés volontaires et les soldats permissionnaires arrivés avant moi fussent expédiés. Eh bien! voulez-vous savoir pour quelle destination ces braves gens recurent leur feuille de route? Pour Oran, Philippeville et Constantine. Je me rappelle toute ma vie ce détail. Rien n'était plus régulier à l'époque. Pour équiper et armer ces soldats, il était-il pas nécessaire de les diriger sur les dépôts de leurs régiments?

Eh bien! qu'une armée allemande franchisse demain la frontière, et nous assisterions aux mêmes scènes. Les réservistes de six corps d'armée — et parmi ces corps figure celui qui entrerait le premier en ligne — se verraient obligés, non seulement de sillonner la France d'un bout à l'autre, mais de prendre la mer et de traverser l'Algérie pour rejoindre leurs corps. Comment exécuterions-nous alors cette « concentration foudroyante » sans laquelle tout est perdu?

Ah! comme on comprend tout ce qu'il y a de cruel et tout à la fois de logique dans les encouragements que la presse berlinoise donne à notre campagne contre la Tunisie! Cette campagne — pour le dire en finissant — sera plus laborieuse et plus longue qu'on a paru le croire de prime abord. La République française elle-même, si optimiste qu'elle soit, imprime ce matin la phrase suivante: « Il peut se faire que nous subissions quelque échec partiel. » Aux yeux des esprits les plus clairvoyants, le soulèvement de Géryville semble se lier à celui des Kroumirs. Le Monde nous apporte sur ce point d'importantes révélations. D'après les renseignements que reçoit ce journal, un mouvement religieux serait à la veille d'éclater contre nous. Dans la Tunisie et l'Algérie, les populations arabes semblent obéir à un mot d'ordre qui serait donné par le prophète Snoussi. Ce chef réside à Bengazi, sur la côte de la Cyrénaïque. Plus de cent associations obéissent à sa direction. Chef de tribu indépendant, il a une grande nombreuse, cinq cents chameaux, et ou t le matériel d'une grande existence. Snoussi se fait appeler l'Anarchiste; il annonce que l'année 1881 ne se passera pas sans voir le triomphe de l'Islam en Afrique et l'expulsion des Français. Les moyens d'action manquent-ils au Prophète? Nullement. Le Monde assure qu'il a de l'argent, des fusils, des canons. Il ajoute que Snoussi serait en relations avec l'Allemagne par l'intermédiaire des Italiens qui font des sondages dans la Cyrénaïque, autour même de Bengazi. Snoussi serait donc bien autrement redoutable qu'Abd-el-Kader et Bou-Maza. Le fanatisme qu'il entretient chez les sectateurs de Mahomed nous menacerait des plus grands périls.

Comme vous le voyez, la situation actuelle exigerait à la tête de nos officiers, d'autres hommes politiques que M. Gambetta et d'autres généraux que M. Farre. Dix ans de recueillement et de préparatifs peuvent être compromis par les maladresses de ces insuffisants personnages. Il est vrai que si nous tombons entre les mains de l'Allemagne, M. Farre et M. Gambetta pourront au moins se vanter d'avoir remporté une éclatante victoire contre quelques capucins.

H. de la M.

LETRE DE PARIS

de notre correspondant particulier.

Paris, le 3 mai 1881.

L'Angleterre envoie un de ses cuirassés devant Tunis, sous prétexte de protéger les Européens, en cas de trouble. On croit généralement que l'Italie et l'Allemagne vont agir de même, ce qui implique une entente entre ces trois puissances pour surveiller la marche des événements. Dans l'un des lieux de s'étonner autrement de ces résolutions, si M. Roustan fait connaître ouvertement à Tunis les conditions que la France entend imposer au bey et qui, d'après le correspondant du Daily News, auraient pour base :

1. La destination du premier ministre, Mustapha ben-Ismaïl.
2. La cession du territoire des Kroumirs.
3. La cession du port de Bizerte.

Notre protectorat sur la régence, impliquant interdiction pour le bey de communiquer avec les puissances étrangères autrement que par notre intermédiaire.

Le libellé pour Mohamed-el-Badok de démission, rappel de M. Macco et d'expulser M. Lavy de Tunisie. Dans ces conditions, il n'y a plus lieu de s'étonner de l'attitude du bey, non plus que de celle de la Porte. Cependant, les projets de notre gouvernement ont trait à un projet qui n'a jamais été aussi loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. Ce qui serait là cas pour nos hommes d'Etat.

Les délégués de l'Assemblée de Toulon, qui se multiplient depuis quelques jours, donneraient à penser que le but de notre expédition s'est bien étendu et que le châtiment des Kroumirs est désormais réglé au second plan; mais si tous ces symptômes réunis sont l'objet de préoccupations du monde politique, on ne saurait vraiment admettre qu'en l'absence du Parlement, le cabinet, qui connaît la guerre dont on ne saurait mesurer les conséquences, a causé des complications extérieures qui pourraient en résulter.

C'est pourquoi, dans le monde des affaires, on n'a jamais vu une fois un article du Daily News, mais au moins à celles d'un journal du matin, qui prétend que le conseil des ministres, réuni aujourd'hui à l'Elysée, a dû arrêter les termes d'une convention diplomatique soumise à l'acceptation des députés. Les bases énumérées plus haut. Cette incertitude chez quelques autres, implique en réalité des préoccupations qui menacent d'aller en augmentant les Chambres. Malheureusement, d'ici là, il est peu probable que l'opinion puisse être fixée au juste sur les projets véritables du gouvernement.

Ainsi qu'il est facile de le prévoir, après le mot d'ordre donné aux conseillers généraux républicains, pour éviter de laisser les assemblées départementales se prononcer sur la question des deux scrutins, les parisiens ont scruté de liste représentés par le président de la députation, M. Gambetta triomphant bruyamment de ce silence. A l'entendre l'immense majorité des conseils généraux en refusant de suivre M. Boyssat et ses amis sur le terrain des scrutins, ont tout fait pour empêcher, ont suffisamment témoigné de leur sentiment. Il est vrai qu'il n'a guère que trois ou quatre conseils qui n'ont pris parti pour le scrutin d'arrondissement, mais il est évident que la majorité est si solennellement prononcée en faveur de la proposition Bardoux? Pas un seul.

La vérité, je vous l'ai indiquée dès la semaine dernière, c'est que les manifestations favorables au scrutin d'arrondissement ont eu lieu hors séance et que partout elles ont revêtu un tel caractère de netteté, qu'elles ont profondément frappé les députés de toute nuance, qui reviennent de leur tour de province, et qui ont déclaré : que la province n'est pas favorable au scrutin de liste. La Paix, en confirmant cette observation, y ajoute les considérations suivantes qui empruntent un caractère d'autorité à sa qualité d'organe de l'Assemblée nationale.

« On sait combien les députés étaient conciliés, dans quelles constantes menaces de non-réélection on les tenait. Les vacances leur ont dégrégé de cette pression, qui avait été si longtemps excessive; on se souvient du langage comminatoire de la République française. Rendus à l'air libre, loin de certaines influences, ils ont compris que, si ceux qui se proposent de voter pour le scrutin d'arrondissement, ce n'est pas pour faire des candidats, ce sont les électeurs qui feront les élus, et qu'il est absolument nécessaire de tenir compte de leur opinion. Cette considération a considérablement profité à la cause du scrutin d'arrondissement. Il est très-présumable, à la vérité, qu'à la rentrée on va reprendre ce système de caresses et d'intimidation qui a été pratiqué pendant les vacances. Mais l'effet produit par la rencontre de députés avec leurs électeurs ne pourra être entièrement détruit, et les vacances auront certainement valu plus d'une voix au scrutin uninominal. »

Ce qui a été dit par le correspondant de la République française, a été dit par M. Sigismund Lacroix, dans le but avoué d'infliger un échec au projet d'organisation de la préfecture de police de M. Constans, mais il est évident que le résultat des élections en vue de la nomination de députés pour un congrès national chargé d'élaborer la formule de l'autonomie communale, que déjà le moniteur de l'opportuniste, j'ai noté dans la République française, a été de déclarer que le projet Constans ne saurait aboutir d'ici à la fin de la session, qu'il faut l'examiner à loisir, lui et les autres contre-projets, et il sera infailliblement l'occasion de l'Assemblée nationale prochaine législature à trancher la question.

Ces déclarations sont, bien entendu, accompagnées de force compliments à la ville de Paris, à son conseil municipal, à son conseil général, à son conseil départemental et à son conseil d'arrondissement. Bref, rien ne manque pour souligner l'aplatissement de la coterie gambettiste devant les radicaux qui tiennent dans leurs mains la destinée de la République. On a beau avoir prévu la chose, on ne saurait ne pas s'étonner de tant d'asservissement!

La politique des résultats, voilà, répète à satiété le grand maître de l'opportuniste, mon seul but, ma seule préoccupation. Or, il y a aujourd'hui plus de 200 000 indigents inscrits aux bureaux des vingt arrondissements de la ville de Paris, alors qu'en 1869 le chiffre des inscrits ne dépassait pas 100 000. En outre, un nombre de pauvres honteux a triplé depuis dix ans. Que pense M. Gambetta de ce résultat de sa politique appliquée seulement à Paris, l'objet de sa prédilection? Cette question sera, dit-on, posée au député de Belleville, s'il se décide à comparaître devant ses électeurs pour leur rendre compte de son mandat.

LES MINES DE BAYA DE ARAMA

Les actions de cette société qui sont mises en vente jusqu'à 4 mai, au prix de 150 francs payable 100 fr. en souscrivant, rapportent 5 0/0 d'intérêt nets et participent pour 60 0/0 dans les bénéfices de la société. De plus, le prince de Monaco, président de la société avec la société La force et la lumière qui assure à la société Baya de Arama, les droits exclusifs d'exploiter en Roumanie les propriétés de métallurgie par l'électricité dans l'avenue de MM. Teyner et Faure, et lui donnera d'importants bénéfices en outre de son exploitation minière. C'est donc un placement des plus productifs et exempts d'Alas.

BULLETIN DU TRAVAIL

La chambre syndicale des ouvriers charpentiers fait publier la note suivante :

« La Chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers a l'honneur de prévenir MM. les patrons et propriétaires que s'ils ont besoin d'ouvriers, ils peu-

vent adresser au siège social, rue de la Ville-Comédie, n° 10, à Paris, le nom de l'ouvrier qu'ils désirent employer. On n'entend plus un seul coup de marteau dans les nombreux bâtiments en voie de construction actuellement à Lille. Tous les ateliers sont fermés et malheureusement le grève forcée des patrons ne parait pas près de finir.

Jedi dernier, l'entente sembla un moment sur le point de se faire. Les délégués ouvriers avaient en une entrevue avec le bureau de la chambre syndicale des entrepreneurs : on croyait tout fini.

Ces délégués allèrent rendre compte de leur mission à l'assemblée de leurs camarades, et aussitôt tout fut rompu. Aujourd'hui donc cinquante-six entrepreneurs, occupant 1,200 ouvriers, ont fermé leurs ateliers.

Une réunion de la chambre syndicale des patrons a eu lieu au café Belle-Vue, Grande-Place, hier soir, à 6 heures.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

Par décret du Président de la République rendu sur la proposition du Ministre de l'Intérieur et des cultes, ont été nommés :

Maire de la ville de Tourcoing (Nord) : M. HASSEROUX (Votons).

Adjoints au maire de la même ville : MM. LELOR (LOUIS), LEHOUCQ (FIDÈLE), SASSELANGE.

M. le Préfet du Nord vient d'informer les commissions administratives du bureau de bienfaisance, hospices, hôpitaux et œuvres de bienfaisance, que les demandes de secours à accorder par l'Etat devront lui être adressées pour le 1er juin prochain.

Plusieurs enfants couraient hier après-midi, sur les bords du canal de Roubaix, près de la passerelle du Hutin. Tout à coup l'un d'eux, un bambin de 5 ans, nommé Jules Quagheben, perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Aux cris de ses petits camarades, un cabaretier du chemin des Couteaux, M. Dubled, accourut. Il fut assez heureux pour ramener l'enfant sain et sauf sur la rive.

Après avoir reçu les premiers soins dans une maison voisine, le jeune Quagheben a été reconduit chez ses parents.

Les personnes qui passaient, samedi à midi, dans la rue Saint-Georges, n'ont pas été peu surprises de voir une femme fuyant à toutes jambes, les jupons renversés, dans la direction de la rue du Grand-Chemin. Cette femme était suivie de près par deux hommes qui parvinrent à l'atteindre et l'arrêtèrent pour la conduire en prison. Ces deux hommes, on l'a dit, étaient des agents de la sûreté, la femme, une ouvrière soigneuse réclamée par la justice belge pour purger certaine condamnation prononcée contre elle pour vol commis à Gand. Arrivée sur le boulevard de la Chapelle, elle fut remise, hier, aux autorités de son pays.

Un propriétaire de la rue Pierre-de-Roubaix, M. Jean-Baptiste Delplanque, a éprouvé, hier matin, un bien grand désappointement. Etonné de ne pas entendre les « coboricos » du coq qui l'élevait en compagnie de six poules, M. Delplanque se rendit au poulailler; mais, hélas! tous ses hôtes avaient disparu. On ne sait qui les a enlevés.

Il en coûte parfois cher de se promener à la foire. Mlle Marie Stasse, servante, rue de la Fosse-aux-Chènes, en sait quelque chose. Elle se trouvait au milieu de la foule qui se pressait, hier soir, sur le boulevard central. Un adroit voleur a visité les poches de sa robe et en a enlevé un porte-monnaie contenant 20 francs.

Un menuisier du boulevard de Strasbourg vient de déposer une plainte au commissariat de son quartier. Il paraît qu'un voleur a pénétré chez lui et lui a enlevé pour environ 25 fr. d'outils.

Notre correspondant particulier de Croix, nous écrit que l'ouvrier que l'on a retrouvé, dans la nuit du 26 au 27 avril, grièvement blessé, sur la Place de Croix, est mort hier des suites de ces blessures. Le parquet a été avisé des suites de cet accident que l'on croit avoir été occasionné, par le car à vapeur. Une enquête est commencée.

Cet ouvrier se nommait Charles Ancelin. Il habitait Croix.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné, hier, à huit jours de prison, un ouvrier de Roubaix, nommé Dahal, arrêté, ces jours derniers, pour ivresse manifeste.

Soixante-quatre soldats de Lille, appartenant aux classes de 1875, 1877, 1878 et 1879, ont été punis de deux jours de prison, pour ne s'être pas présentés à la revue d'appel le 11 février. Ces jeunes gens ont dû se rendre samedi soir à la prison de la citadelle.

Cependant, ils ne peuvent alléguer le défaut de publicité, car toute la presse ne manque jamais de répéter nombre de fois les avis du bureau de recrutement.

Une très intéressante séance d'écriture a eu lieu dimanche, salle des Orphéons, à Lille.

Cette séance, organisée, comme nous l'avons dit, par M. Bailly, professeur, s'est composée de 12 assauts entre les tireurs désignés par la voie du sort.

Par tour de main, les tireurs MM. Mayère, 1er maître au 1er escadron du train des équipages, et Chasseur, 1er maître au 16e bataillon des Chasseurs à pied; Lacoste, professeur au lycée de Douai, et de Keersgister, 1er maître au 4e régiment belge; Diot, professeur à Lille, et Chauvaud, 1er maître au 43e de ligne.

2e tour : MM. Bailly et Meyen, Michaud et Franck; Lacoste et Diot; de Keersgister et Chauvaud.

3e tour : MM. Bailly et Chauvaud; Franck et de Keersgister; Mayère et Lacoste; Michaud et Diot.

Un nombreux public assistait à cette séance, à la vue de la plupart des tireurs qui ont obtenu de très bons résultats. Les félicitations à l'organisateur, M. Bailly.

On confirme l'anecdote, déjà faite, de l'arrivée à Lille du célèbre Blondin, le héros du Niagara, comme l'appelle un journal anglais que nous avons sous les yeux.

Malgré ses proportions, le Jardin Zoologique, de Lille, se pourra présenter un grand équilibre, une « chûte du Niagara », à traverser sur une corde raidie, mais il lui permettra, de parcourir, à 23 mètres du sol, toute l'étendue de son vaste terrain.

Pour se faire une idée de ce que peut être une pareille hauteur, qu'on se rappelle que les toits de l'hôtel de la Préfecture du Nord se s'élèvent qu'à 17 mètres et que, pour tendre le câble qui doit porter Blondin et sa fortune, c'est-à-dire, les divers appareils qui doivent donner à sa profane ascension tout son caractère d'incompréhensible audace, on n'a pu trouver de mâts assez hauts : il a fallu en ajouter deux, bout à bout!

Ce sera à donner le vertige... AUX spectateurs, et quand tout sera fini chacun pourra, avec un soupir de soulagement, s'écrier comme le Prince de Galles, en pareille circonstance : « Grâce à Dieu c'est heureusement fini! Thank God, it's all over! »

L'état du sieur Regnaud, rentier, âgé de 35 ans, l'un des victimes des empoisonnements de la rue Beaumarais, a été jugé assez grave pour nécessiter son transport à l'hôpital Saint-Sauveur. Néanmoins sa vie, jusqu'ici, n'est pas en danger.

Toutes les personnes qui se sont trouvées indisposées après avoir bu du bouillon dans l'estaminet du Comte de Beaumarais sont aujourd'hui rétablies.

On se perd en conjectures sur la cause de cet accident. La cabaretière croit à un crime et se accuse un ouvrier qui lui devait le montant de sept mois de logement et de pension et qu'elle avait menacé de poursuites s'il ne la payait pas. Jusqu'ici, rien ne prouve que cette accusation soit fondée.

Marché aux grains du 4 mai 1881. — Blés blancs, marées 37; hectolitres amenés, 611; hectolitres vendus, 552; hectolitres remis, 58.

Blés maux, marées 4; hectolitres amenés, 85; hectolitres vendus, 85; hectolitres remis, 00.

Prix des blés blancs, de 19 fr. 50 à 23 fr. 75 l'hectolitre.

Prix des blés maux, de 20 fr. 25 à 22 fr. 25 l'hectolitre.

Vente ordinaire, prix maintenus.

Malgré le mauvais temps, nous remarquons avec plaisir que la maison Thevenin, oculiste-opticien sur le chemin de Croix, première galerie, est toujours occupé avec ses nombreux clients. Nous voyons que tous veulent profiter de son imprimerie à 5 centimes la lettre ou faire faire leur cachet à la minute. A côté, nous avons remarqué un beau choix de baromètres-météorologiques à 1 personne, à 2 fr. 75 et à 2 personnes, à 3 fr. 75; des machines à vapeur à 5 fr. et au-dessus; jumelles de théâtre à 3 fr. 50; thermomètres 0,40 cent.; 300 jouets et très-riches modèles à 95 cent.; longue-vues depuis 1 fr., microscopes grossissant 1,000 fois, à 4 fr. et 2 fr. 50; stéréoscopes et vues stéréoscopiques depuis 15 cent.; machines électriques pour chanter sans pile et donnant toutes les forces, 32 fr., garanties.

— LA BASSIE. — On écrit de cette ville que le malheureux Billaud, marchand de bestiaux, victime de l'assassinat commis samedi dans le bois Rigot, près Lens a accompagné à ses affreuses blessures.

On ignore si jusqu'ici l'individu arrêté a fait des aveux.

— ARRAS. — Le tribunal correctionnel d'Arras, vidant son délibéré d'il y a huit jours, a rendu, à l'audience de ce matin, son jugement dans l'affaire de diffamation intentée par M. Duquesne, maire de Vimy, contre son prédécesseur M. Hay, ancien notaire à Vimy et M. Caellier, gérant de l'Essor.

On se rappelle que M. Duquesne avait été odieusement injurié, dans le journal l'Essor, par M. Hay qui avait articulé que le maire de Vimy portait atteinte à sa considération comme homme et comme maire de sa commune.

MM. Hay et Caellier avaient demandé à apporter les preuves de ces faits en tant qu'émetteur du demandeur, maître de Vimy. De nombreux témoins avaient été cités par eux. Il résulte de leurs dépositions que les faits énoncés dans l'article incriminé, étaient absolument faux.

Le tribunal a admis les circonstances atténuantes et condamné l'Essor à une amende de 16 francs. M. Hay à une amende de 100 francs, 100 francs de dommages-intérêts, et les frais.

— VANQUENNE. — On écrit à l'Essor de cette commune.

Bizarres effets de la foudre. — Jules V... et sa femme étaient occupés mercredi dernier à extraire des silex, à deux cents mètres environ sur la gauche du pont de la route de Fosseux. Aux premières gouttes de pluie ils se réfugièrent sous un arbre très-élevé, près de deux énormes coups de tonnerre s'étaient fait entendre, ils jugèrent prudent d'abandonner le travail et se réfugièrent sous le pont. Ils furent quittes tout à fait, mais ils furent si mal à l'aise que la pluie inférieure toute détrempée, ne gardant plus une goutte de silex, qu'un ras de terre; la partie supérieure d'une longueur d'une vingtaine de mètres se trouva dispersée sur un rayon de 20 à 30 mètres; la partie inférieure, plus ou moins menue; ici de la sciure de bois, là des éclats de toutes les grosseurs; à trente mètres du pied de l'arbre en deçà que deux hommes à peine pouvaient soulever; à soixante mètres un autre homme aurait porté que difficilement; et, tombé dans une fosse, un morceau se trouvait pris figurant plus ou moins bien une croix.

Dans un moulin à vent situé à un kilomètre plus loin un phénomène étrange s'est produit au même moment : la première et la troisième meule du hutoir ont été brûlées sans que la seconde ni la quatrième n'aient été atteintes.

— SAINT-VENANT. — Charles Néant, le propriétaire des maisons incendiées samedi, vient d'être arrêté. On l'accuse d'être l'auteur de ce crime dans lequel trois personnes ont péri.

— VALBENIENNES. — La société de géographie a ouvert dimanche la série de ses excursions pédestres.

Le temps, qui avait été pluvieux les jours précédents, s'était levé radieux, et, sans quelques nuages en gouttes de pluie, le jour s'était maintenu un beau tout le jour.

Trente-sept excursionnistes avaient répondu à l'appel du Comité de la Campagne du Nord. Les plus intéressants ont été la réduction de moitié sur le prix des places.

Partie de la gare de Blanc-Misseron, la petite caravane parcourut les territoires de Blanc-Misseron, Quilvèrechain, Baisieux, Andre, Angrain, Roinin, Autreppe, Gussigney, Baisieux, Saint-Vaast-en-Vallée, Baisieux, et l'école de Baisieux, remarquable tant par sa construction et son aménagement à bien des égards que par son caractère de bien-être. Le riche de son mobilier scolaire, les sites pittoresques du Caillou qui s'élève, les carrières à pierre bleue d'Autreppe, le château de la construction de Cambrai à Douai et les restes de l'occupation romaine à Baval.

Des explications de professeurs et amateurs furent données sur la géologie, de la

topographie, ont encore donné l'intérêt de cette petite excursion. Elle laissait des souvenirs agréables chez ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part et augure bien de la jeune Société valbénienne.

Nous ne saurions trop applaudir à ces essais de ce genre, et nous serions heureux de voir s'élever l'école de la Société de géographie de Valenciennes. Dans un temps où il faut être appelé à prendre sa part de la défense du pays, il est bon que les hommes ne se déshabillent pas de la marche, que les hommes de science, et autres moyens, de locomotion, lui fassent peu oublier; et se bon aussi que chacun connaisse les environs de sa localité et apprenne à lire les cartes et à se diriger d'après elles.

— BRILLONNET. — Le 29 avril, vers 7 heures du matin, dans le bois Rigot, près de Lens, appartenant au nommé Capoullet Alexis, de Valenciennes (Belgique) et conduit par le sieur Vatteux Oscar, est tombé à fond dans le bief de la Sambre française canalisée. A 20 mètres environ au amont du ponton de la commune de Sassegny.

Le balaou était chargé de grès.

— LANDRECIES. — On a saisi, à la gare de Landrecies, environ 15,000 cigares de premier choix, venant de Belgique et à destination de Paris.

Deux personnes domiciliées à Paris ont été arrêtées.

— DOUAL. — Hier, 2 mai, à huit heures du soir, en lieu le concert en faveur de M. Crille, ouvrier lithographe, âgé de 11 ans, à quelques semaines, d'un affreux accident, et en ce moment encore à l'hôtel-Dieu, toujours entre la vie et la mort.

Cette soirée musicale avait été organisée par les ouvriers lithographes et typographes, amis et camarades de la malheureuse victime.

Nous nous félicitons de la direction charitable initiative, secondée par le généreux concours qu'on est toujours sûr de rencontrer en pareille circonstance. Les membres de la ville de Douai, a été couronné d'un plein succès.

La salle était littéralement comble. La recette a produit deux cents francs.

— SAINT-OMER. — En annonçant, dit aujourd'hui l'Indépendant, la terrible imprudence d'un jeune sous-lieutenant de dragons à être victime samedi, nous avons constaté que le jeune militaire. Ce n'est pas au moulin des Bruyères, mais à celui qui est près de la route de Longueueque à Wisnes, que l'accident est survenu dans laquelle a été transporté d'abord le blessé, est celle de M. Lemaire, boulanger à Longueueque, commissaire des forces de Douai.

L'état de M. de la Noue est toujours grave.

— DENAIN. — Une disparition cause en ce moment de vives inquiétudes à la famille du sieur Clodomir, commissionnaire des forces de Denain.

On espérait de jour en jour, voir arriver le fugitif, qui s'est levé samedi dernier, à 11 heures, le 25 avril dernier, et depuis l'un ne se maison sans rien dire, et depuis l'un ne se plus revu.

Clodomir est un homme très connu, âgé de 40 ans, il portait ses effets de semaine, une veste et un pantalon de velours, casquette plate.

Les personnes qui, depuis le jour de sa disparition l'auraient vu, obligeraient de faire parvenir à sa femme à Denain les renseignements qu'ils possèdent.

— HAVELUY. — Un déplorable accident vient d'arriver à la fosse d'Haveluy.

C'est un nommé Moriaux, ouvrier mineur, père de famille, qui en est la victime. Cet ouvrier travaillait sur un tunnel, lorsqu'à un moment donné il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 25 mètres. On ne trouva qu'un cadavre; mais malgré deux côtes brisées il respirait encore. Néanmoins son état est fort inquiétant et on craint beaucoup des lésions internes.

— HAUBOURDIN. — Nous apprenons le décès de M. Delorrière, vice-doyen-cure de Beaumais et de Ligny.

— HAITMONT. — Un fait qui a scandalisé pas mal de monde, s'est passé il y a quelques jours à Hattmont.

Un habitant de cette commune est entré à l'église pendant que le curé, le sac sur le dos, le cigare à la bouche et s'est mis à invectiver un prêtre qui exhortait les fidèles à penser à la mort.

Le bedeau chassa cet intrus et la cérémonie se continua sans incident.

— VALBENIENNES. — Les opérations du conseil de révision sont terminées à cette ville. Valenciennes. — La municipalité de cette ville et celles des environs ont résolu de profiter du séjour dans l'arrondissement de M. le Préfet des agents de la sûreté, et de leur offrir un banquet à l'hôtel de la Ville de Valenciennes. Ce banquet aura lieu jeudi soir.

— CARPENTIER. — Samedi, dans l'après-midi, le sieur Isaac Lebry, propriétaire de la ferme de la Chapelle, a été tué par le timon d'un tombereau de charbon, qu'il chargeait.

— MAUBERGE. — Le 1er escadron du 1er cuirassiers quittera Mauberge mercredi, après avoir fait étape à Valenciennes, le 2 mai, à Hirson, le 2e escadron qui est parti de Landrecies.

— WIGNEHIES. — Mardi dernier ont eu lieu en cette commune les funérailles de Mlle Catherine Leduc, jeune fille de... 92 ans.

Il paraît que le défunt, par dispositions testamentaires, avait légué aux jeunes gens de Wignehies qui assistaient à son enterrement, tout le nécessaire pour faire une bonne omelette au jambon : 400 œufs, un beau jambon et 30 francs de provisions que les faits ont pas verser de larmes en suivant son convoi.

Toutes les volontés de la défunte ont été parfaitement exécutées. — Le diner fut très joyeux et pour terminer une journée si bien commencée, les convives se soulevèrent. Rien de mieux que de danser jusqu'à une heure du matin.

— BERGUES. — Bendant la nuit du 28 au 29 avril, une maison appartenant au sieur Deshayes, a été réduite en cendres avec le mobilier et les récoltes qu'elle renfermait. Le toit était assuré à l'Union. On ignore comment le feu a pris.

— EPHEMERIDES

MERCREDI 4 MAI. — Sainte Monique, veuve. — 1200. — ORDONNANCE CONCERNANT LES ASPHÉNAGES.

Par cette ordonnance, Philippe-Auguste accorde aux écoliers de Paris, la faveur de ne pouvoir être traduits que devant les juges de Wignehies qui assistent à son enterrement, tout le nécessaire pour faire une bonne omelette au jambon : 400 œufs, un beau jambon et 30 francs de provisions que les faits ont pas verser de larmes en suivant son convoi.

Toutes les volontés de la défunte ont été parfaitement exécutées. — Le diner fut très joyeux et pour terminer une journée si bien commencée, les convives se soulevèrent. Rien de mieux que de danser jusqu'à une heure du matin.

— BERGUES. — Bendant la nuit du 28 au 29 avril, une maison appartenant au sieur Deshayes, a été réduite en cendres avec le mobilier et les récoltes qu'elle renfermait. Le toit était assuré à l'Union. On ignore comment le feu a pris.

— EPHEMERIDES

MERCREDI 4 MAI. — Sainte Monique, veuve. — 1200. — ORDONNANCE CONCERNANT LES ASPHÉNAGES.

Par cette ordonnance, Philippe-Auguste accorde aux écoliers de Paris, la faveur de ne pouvoir être traduits que devant les juges de Wignehies qui assistent à son enterrement, tout le nécessaire pour faire une bonne omelette au jambon : 400 œufs, un beau jambon et 30 francs de provisions que les faits ont pas verser de larmes en suivant son convoi.